

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9°) — Téléph. : CENTRAL 60-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2°) — Téléph. CENTRAL 80-62

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

La Mise en valeur de l'Outillage National

M. Bouisson, vendredi, s'exprimait à la Chambre : « En France, non seulement il y a concurrence du chemin de fer et de la marine marchande, mais les chemins de fer font la guerre à la navigation fluviale. Quelle différence avec la coordination puissante de l'Allemagne ! Qu'on s'étonne, après cela, qu'il existe une crise des transports et que les denrées alimentaires ne puissent parvenir des centres de production aux lieux de consommation ; que le charbon ne nous fasse point défaut, mais qu'il ne puisse parvenir, là où les machines le réclament ; que nous soyons assaillis par mille difficultés qui compromettent notre vie et reculent l'heure de la victoire ! »

Les transports fluviaux, les transports par canaux auront démontré surabondamment leur utilité. Mais en profiter-on pour développer, envers et contre tout, cette branche de notre outillage national ? Rien n'est moins probable, parce que notre caractère comporte l'oubli facile du mal plus encore que du bien.

Il est avéré, à l'heure actuelle, que nos canaux ont rendu des services, au point de vue du ravitaillement militaire, en même temps qu'au point de vue du ravitaillement civil. Au début de la mobilisation, lorsque les trains ne transportaient plus de marchandises, certaines régions ont été alimentées par voie d'eau, et, sans le vote d'eau, elles auraient souffert de la disette de la famine peut-être, en tous cas d'une hausse plus grande des prix. Naturellement, ce n'étaient pas les petits commerçants qui pouvaient songer à avoir recours aux péniches pour approvisionnement leurs magasins ; leur puissance d'achat est infiniment trop réduite. Mais les grandes Sociétés y ont fait appel, notamment celles de la région lyonnaise ; de cette façon, les entrepôts sont restés pourvus de toutes les choses nécessaires, et nous en trouvons un exemple indéniable dans celui que nous a offert la Société économique d'alimentation, dont le nombre des succursales est très considérable. Mais, ce n'est pas tout, nous en avons un autre, c'est la ville de Lyon, pour ne citer que celle, ont été moins favorisées. Il est même permis d'affirmer que, dans l'avenir, Lyon et ses environs prendront une extension à laquelle le bassin de la Loire, malgré ses ressources, ses richesses, ne pourra jamais espérer. Et toute la raison d'infériorité réside en un canal demandé par toutes les organisations industrielles et commerciales, mais en vain. Bouisson a dit pourquoi.

Comment, dans de telles conditions, beaucoup trop généralisées, pouvons-nous espérer un essor économique parallèle à celui de l'Allemagne ? Comment rayonner sur le monde à la place de cette vaste nation ? Il ne s'agit pas d'écarter les rêves, ridicules à force de prétention injustifiée. Il faudrait beaucoup mieux s'efforcer résolument à la besogne. Mais ce n'est pas demain, car la routine existera toujours, la bureaucratie pareillement, et la pression des grandes Compagnies, pour enrayer tout effort nouveau, sera loin de s'affaiblir.

Il est un fait certain : le coût des canaux nécessaires n'est rien, si on le compare au bénéfice qui résulterait de l'économie de frais de transport, jusqu'à présent exagérés. L'exemple de l'Allemagne devrait nous servir : n'a-t-elle pas un réseau tellement bien organisé que plus des trois cinquièmes de toute sa navigation maritime, avant la guerre, passaient, soit à l'entrée, soit à la sortie, par leurs fleuves et par leurs canaux ? Les prix de revient étant beaucoup plus faibles, on peut vendre à meilleur compte, et c'est là le facteur essentiel pour la conquête du marché mondial.

En France, la situation est tout autre : le trafic de la navigation intérieure ne représentait pas 5 % du trafic des voies ferrées. Comment pourrait-il en être autrement ? Avez-vous vu les péniches péniblement remorquées par une roussinante, un âne à poils longs, un âne dont toute la famille s'efforce à tirer sur la bricole ? Ce sont des tableaux dignes du quinzième siècle, et l'attribut de pareils moyens, c'est la lenteur.

Cet état de choses ne se modifiera que le jour où la batellerie sera organisée, où les trains de péniches seront constitués, remorqués en lête, ainsi que la Seine nous en offre déjà l'exemple. Le trafic de 11 millions de tonnes, au port de Paris, montre les résultats heureux qu'on doit attendre de la généralisation d'un système qui a fait ses preuves.

Bouisson a parfaitement raison : les Compagnies de chemins de fer s'ingénient à arrêter le développement du transport par eau des marchandises. Pour supprimer une concurrence qu'elles jugent dangereuse, la Compagnie du Midi n'a-t-elle pas affirmé le canal de Riquet, dont l'exploitation, à la suite de mesures aussi diverses que regrettables, est suspendue ? D'autres ont tout simplement rendu impossibles les transfèrements de denrées. De toutes façons, c'est l'encre, qu'elle se manifeste sous une forme ou sous une autre, l'erreur des Compagnies de chemins

de fer part du principe méconnu que la batellerie donne une impulsion plus vive à la circulation générale des produits ; sa collaboration avec les Compagnies s'imposait autrefois ; elle s'impose plus que jamais. Qui aura, demain, la force d'exiger cette collaboration ? Il est à redouter qu'elle n'existe pas. Ah ! si les chemins de fer étaient toujours à même de faire face aux besoins de la production et de la consommation, le mal, certes, serait moindre, et nous n'aurions pas autant de raisons de nous plaindre. Mais elles ne sont même pas capables, à des prix onéreux, — donc lucratifs pour elles, — de se désencombrer, de débarrasser leurs lignes, de dériver, vers les voies d'eau, les denrées qui devraient logiquement prendre ces routes !

Quelle est donc la solution rationnelle de cet important problème ? Faut-il concéder aux Compagnies de chemins de fer l'exploitation des canaux, en concurrence avec leurs réseaux respectifs ? Dans ce cas, il faut prendre toutes les précautions pour que les pratiques de la Compagnie du Midi ne se généralisent pas. Mais quelles seraient ces précautions ? C'est là toute la question. Je ne me charge pas d'y répondre. Il n'y a qu'un moyen d'agir utilement : c'est de multiplier les canaux, dès que nous le pourrions, de manière que toutes les régions de production et d'échange soient parfaitement desservies. De cette façon, les facilités de circulation intérieure des marchandises seront accrues, les services de batellerie pourront se créer, — et le prix de tout ce qui est nécessaire à la vie s'en trouvera heureusement influencé.

Et puis, il y a bien une autre considération : notre marine marchande, hélas ! stagnante, notre marine marchande, presque en décadence, recouvrerait un essor nouveau, car l'exemple de l'Allemagne montre préemptoirement que le parallélisme est complet entre le développement de la navigation fluviale et celui de la navigation maritime.

Si les Compagnies de chemins de fer s'imprégnent de principes nouveaux, elles prendraient la ferme résolution d'exploiter d'une façon intensive nos voies de transport par eau, que l'Etat leur céderait sans doute, si le public était certain de voir, ainsi, mis en valeur, notre outillage national si négligé, et duquel, pourtant, nous devons tout attendre dans l'avenir.

Hector DEFRANCE.

Comment ils racontent l'histoire

Vous trouverez ce titre aujourd'hui même en première page du *Matin*. A qui s'adresse-t-il ? Comme les lecteurs du *Bonnet Rouge* sont très malins, ils voudront tout de suite y voir une auto-biographie.

Serait-ce vrai ? Pour nous en rendre compte, lisons plutôt la note du *Matin*. C'est une réponse à un radiotélégramme allemand.

Le voici, avec toutes ses virgules :

COMMENT ILS RACONTENT L'HISTOIRE

Un radiotélégramme allemand prépara le discours prononcé récemment à la Chambre par M. Albert Favre, député de la Charente-Inférieure. M. Albert Favre, dit le radio, a fait connaître que la France avait mobilisé en son 6^e de sa population.

M. Favre a simplement dit que la France avait mobilisé un homme sur 6.

Il y a là une légère différence.

Prenez donc les chiffres donnés par M. Favre. D'après l'honorable député, il y avait, par rapport à la population, un mobilisé sur 6 en France. Or, la population mêlée de la France est inférieure à 18 millions. S'il n'y avait eu mobilisé qu'un homme sur six, la France n'aurait fait appel qu'à trois millions d'hommes.

Est-il utile d'insister sur le ridicule de ces chiffres ? Il n'est pas non plus indispensable de souligner la manière du *Matin*, qui a, en effet, une singulière façon de raconter l'histoire et de manipuler des faits sur lesquels il vaudrait peut-être mieux ne pas insister ?

La Guerre Sous-Marin

Berne, 26 novembre. — La *Gazette Populaire de Cologne* croit savoir que l'Allemagne posséderait environ 250 sous-marins de guerre.

Petites Nouvelles

Lausanne, 26 novembre. — Suivant la *Morgen Post*, plusieurs hauts fonctionnaires de la Cour d'Autriche donneront leur démission aussitôt après les funérailles de François-Joseph.

Zurich, 26 novembre. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* écrit que dans les milieux allemands on considère la nomination de M. Trespoff à la présidence du conseil comme signifiant la détermination de la Russie de poursuivre énergiquement la guerre.

Zurich, 26 novembre. — La *Gazette Populaire de Cologne* écrit : En Allemagne on apprend la nouvelle du changement de ministres en Russie avec désintéressement. Les changements dans les cabinets russes nous sont devenus tout à fait indifférents, car nous savons que pour le moment il n'est aucune influence sur le cours des événements. — (Information.)

AUX HALLES

Il est arrivé ce matin, aux Halles, 77.500 kilos de volaille et 75.000 kilos de porc. La ressource comporte 2.000 kilos de volaille et 9.000 kilos de porc.

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

SUR TOUS LES FRONTS

La Retraite des Roumains

Les Progrès de Falkenhayn et de Mackensen

Les Italiens ont avancé encore au nord-ouest de Monastir

Pour parer au grain

Les choses se gâtent sérieusement en Roumanie. Il fallait s'y attendre, et, pour notre part, nous n'avons pas à nous reprocher de nous être bercés d'illusions. voulu faire la guerre avec des

choux, et nos alliés roumains, plusieurs mois après la proclamation du « front unique » et la proclamation de l'entente militaire des alliés, se trouvent — dans le pétrin.

Ne dramatisons pas. Il est permis d'espérer qu'on les en tirera ; les Russes ont des réserves, ils ont des canons, ils ont des munitions. Rien, par conséquent, ne les empêche de faire l'effort maximum pour apporter une aide rapide et décisive aux troupes roumaines, bousculées sur l'Olt et sur le Danube.

Communiqués

84^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

25 novembre, 15 heures.

A l'est de Maisons-de-Champagne, un coup de main dirigé par l'ennemi sur un de nos postes a été aisément repoussé. Partout ailleurs, nuit calme.

Communiqué d'Orient

Dans la région du nord et à l'est de Monastir, l'activité d'artillerie. Aucune action d'infanterie par suite du mauvais temps.

LES NOUVELLES VISITES

Le Parlement et de la Presse

Un important amendement de M. Turmel

A LA CHAMBRE

M. Turmel, député des Côtes-du-Nord, a déposé hier un amendement au projet de loi sur la nouvelle visite des exemptés et réformés.

Cet amendement a pour objet de dispenser de la contre-visite les hommes des classes mobilisées ou mobilisables spécialistes d'une profession agricole. Il a donc pour objet d'éviter aux agriculteurs le versement soit dans le service armé, soit dans le service auxiliaire.

M. Turmel le justifie de la façon suivante :

« Qui qu'il en soit, nous a-t-il dit, à un moment donné, tous les spécialistes ouvriers récupérés finiront pas être envoyés dans les usines, parce que le besoin s'en fera sentir. Les industriels seront placés par nécessité à la tête de leur industrie, et les fonctionnaires seront déclarés indispensables. Il n'est pas possible que les agriculteurs — qui assurent la vie économique de la nation — soient enlevés à leurs occupations. »

« Mon amendement ne rencontrera qu'approbations, et il montrera qu'à l'heure présente, il est indispensable de maintenir dans leur place tous ceux qui assurent la vie économique du pays. »

La sous-commission chargée d'examiner le projet, ne commencera ses travaux que dans le courant de la semaine prochaine. Elle sera sans doute à s'occuper auparavant de contre-projets qui vont être déposés. L'un d'eux doit demander une contre-visite pour tous les hommes âgés de 20 à 60 ans, célibataires, ou n'ayant ni enfants légitimes ni reconnus.

DANS LA PRESSE

La presse, naturellement, consacre aujourd'hui, nombre de commentaires à la question des nouvelles visites.

Dans son éditorial, le *Journal*, sous la signature de M. Charles Humbert, expose tout au long de deux colonnes, que la guerre actuelle est une « guerre de matériel, de canons, de munitions, et non d'effectifs. »

« Les informations inexécutes et tendancieuses répandues — dit le sénateur de la Meuse — dans une certaine presse, au sujet de la prétendue « levée en masse » de l'Allemagne, viennent avoir leur conséquence logique ; le gouvernement a déposé son projet de loi sur la révision générale des exemptés et réformés. »

L'autorité militaire, continue M. Humbert,

toutes, demande pour le moindre rendement le plus grand luxe de personnel.

M. Jacques Dhur se prononce, lui aussi, contre le projet du général Roques :

Tous mobilisés ! — écrit-il dans l'*Œuvre*. — Et que un peu le gendarme de la Patrie, prenant le pays au collet, de force, le mènerait tout droit aux tranchées. Car, infirme ou non, « on peut servir même dans l'infanterie ». Un bon estomac vaut mieux que de bons yeux. En ! oui... le « cœur » est-il !

Quant à l'opinion du front, M. Dhur le trouve dans son courrier :

Un poilu lui écrit :

« Nous n'avons pas besoin de femmes couchées avec nous. On n'est resté où il y a tant et travaillé à nous ravitailler. Ils « ont assez à faire ». Dans la tranchée, ils « brandissent de la place », comme le soubrette de l'auvergnat, et ils ne seraient bons à rien ! »

C'est pourquoi mieux vaut, conclut le directeur de l'*Œuvre*, réaliser l'unité de conception, c'est-à-dire de recrutement, qui permettrait aux Alliés, tous égaux devant les sacrifices en chair et en sang, de mettre en ligne, comme je le disais hier, des millions d'hommes sains, vigoureux, en possession de toutes leurs forces, et bien entraînés, pour l'effroyable lutte.

Des hommes ? Oui, il en faut.

L'homme Enchaîné nous dit pourquoi.

Il raconte en effet que dans un fort d'une région de l'intérieur, 34 officiers prisonniers sont gardés par... 113 soldats.

« Vous que nous manquons d'hommes. Chaque jour amené de nouveaux contingents de prisonniers, il est naturel que pour leur garde, M. le ministre de la guerre songe à mobiliser de nouveaux citoyens. »

Informations

M. René Viviani, garde des sceaux, ministre de la justice, a soumis à la signature du Président de la République, un décret sur le recrutement et l'avancement des magistrats.

Par décret en date du 25 novembre 1916, M. Henry Bérenger, sénateur, a été nommé président de la conférence interministérielle de la main-d'œuvre industrielle auprès du ministre du travail et de la prévoyance sociale, en remplacement de M. Arthur Fontaine.

EN ALLEMAGNE

Rationnement et Travaux Forcés

La Presse aussi serait mobilisée

Bâle, 26 novembre. — Les *Dernières Nouvelles de Munich* annoncent que le département des vivres vient d'ordonner aux autorités municipales de prendre les mesures nécessaires pour pouvoir être, prochainement, en situation d'organiser un service d'alimentation publique auquel seront obligatoirement astreints tous les citoyens.

Genève, 26 novembre. — M. Helfferich déclare que le service obligatoire sera appliqué à toutes les populations habitant les territoires occupés, dans les limites permises par le droit des gens. Des mesures seront prises pour transporter ces populations en Allemagne où elles devront travailler. — (Information.)

Bâle, 26 novembre. — D'après le *Nouvel Journal de Stuttgart*, M. Helfferich a déclaré à la commission du budget du Reichstag que la presse allemande serait considérée comme ayant une utilité militaire et, comme telle, soumise à l'application de la loi sur le service obligatoire. — (Information.)

L'Autonomie de la Galicie

Zurich, 26 novembre. — On mande de Cracovie à la *Nouvelle Presse Libre* que la Galicie va être partagée en sept départements : 3 départements occidentaux et 4 orientaux. Deux de ces derniers départements seront désignés comme majorité ukrainienne et les deux autres comme majorité polonaise. Tous les départements occidentaux seront désignés comme purement polonais.

Dans les deux départements avec majorité ukrainienne, les préfets seront des ukrainiens ainsi que les sous-préfets. Dans les départements de Lemberg et de Przemysl, les préfets seront des Polonais et les sous-préfets des Ukrainiens. Dans chaque département sera créé un « Landtag » provincial. Ce Landtag enverra des députés au Landtag de Galicie qui aura pour siège Lemberg.

Les projets d'Hindenburg

Rome, 26 novembre. — L'*Idea Nazionale* apprend qu'après avoir assisté aux funérailles de François-Joseph, le maréchal Hindenburg visitera le front italien, accompagné par le maréchal Conrad de Hotzenrodorf.

Rome, 26 novembre. — Le nouvel empereur d'Autriche vient d'adresser au maréchal Hindenburg une lettre autographe le félicitant des services qu'il a rendus à la cause des puissances coalisées et l'encourageant à poursuivre son œuvre. — (Information.)

Berne, 26 novembre. — Des informations précises venues de Vienne font connaître que le maréchal Hindenburg a ordonné d'importants changements dans la disposition des troupes sur le front oriental.

De très contingents allemands ont été retirés de la partie nord du front de Russie entre les marais de Pinsk et le golfe de Riga pour être envoyés sur le terrain des combats qui se déroulent de Dorna-Vaira à Orsova. Les troupes autrichiennes ont remplacé les effectifs allemands au nord des marais de Pinsk, où il semble que de vastes opérations soient impossibles pendant l'hiver.

Les forces qui opèrent contre la Roumanie sont principalement composées de troupes allemandes et hongroises. — (Radio.)

Pour trouver tous les soirs BONNET ROUGE chez soi, il n'en coûte qu'un louis par an.

LES ALLOCATIONS

Une Requête à M. Malvy

M. le ministre, nous avons dit l'autre jour tout le bien que nous pensions de la circulaire par laquelle vous rappelez aux préfets qu'ils devaient — les difficultés du recrutement de la main-d'œuvre de guerre allant s'aggravant — mettre les allocations en demeure de choisir entre l'engagement dans une usine et l'indemnité que leur versait l'Etat.

Il est trop vrai qu'il est des heures où la nécessité seule fait loi. Certes, il a dû vous paraître déplaisant, un peu cruel même, de contraindre des femmes, qui ont fait preuve de vaillance pendant des mois, souvent pénibles, à quitter leurs habitudes, à délaisser leur foyer pour concourir à l'œuvre commune. Il le fallait. Vous n'avez vu voir que les exigences de la défense nationale, et tous les Français vous ont approuvé.

Cependant, justement parce que vous n'hésitez pas dans l'accomplissement de votre devoir, je m'en voudrais de ne pas vous communiquer cette lettre, que je vous ai l'insisté et qui est si éloquent dans sa simplicité.

Paris, le 24-11-16.

Monsieur,

Je m'adresse à vous, car étant lecteur du *Bonnet Rouge*, je sais que vous soutenez les humbles et que vous voudriez bien me donner un conseil sur ce que je dois faire.

Mon mari, moi-même depuis le 3^e au 20^e aujourd'hui, mon mari ayant toujours été bon soldat, est passé à « deux mois marchés des loyers, mais sans loyer » à « haute paye », puisqu'il faut pour cela cinq ans de service.

Depuis de longs mois, bien évidemment, je ne puis le dire sans orgueil, je travaille dans une usine de guerre et cela n'est pas rogne tous les jours. Je me trouvais à l'abri de tout matériel et j'avais le contentement de donner le nécessaire à mon mari et à mon enfant.

Aujourd'hui, mon contentement n'appelle au bureau des allocations militaires du 3^e arrondissement, ou un employé, gros et gras, m'annonce la suppression complète des 2 francs que je touchais chaque semaine, sera même ajouté, cet aimable fonctionnaire, que lorsque lui seul portait un certificat de chômage, mes allocations me seraient rendues.

Alors, que dois-je faire ? Puisque l'on m'a pris mon mari, il est logique que l'on me donne les allocations qui sont dues, car le plus vous assurez, Monsieur, qu'il me serait plus agréable de me procurer avec elles, pendant quelques jours, de quoi aller respirer ma vie dans une usine de guerre, pour en être si peu récompensée. Est-ce ainsi que l'on comprend le recrutement de la main-d'œuvre féminine ? Croisez-vous de bras vous aurez 2 francs. Travaillez, crevez-vous pour les munitions, on vous les retire.

Je me permets de vous écrire ainsi, car le cas de ma situation n'est pas unique. C'est un fait de différence entre celles qui ont le droit de Français et celles qui oublient que la guerre existe.

Attends une réponse de vous, Monsieur, et si elle ne signent ma lettre, je vous prie de bien vouloir me conserver l'anonymat, si vous jugez bon d'y attirer l'attention.

Avec mes remerciements, recevez, je vous prie, Monsieur, mes salutations.

J. R.

Vous le voyez, M. le ministre, vos ordres ont encore besoin d'être précisés. Voilà des femmes qui, volontairement, sans aucune pression, sans attendre un rappel au devoir, ont fait, elles, ce qui leur semblait bien. Et ce sont vos fonctionnaires qui les découragent, qui les mettent en demeure de choisir entre la sollicitude du gouvernement ou le travail. Seules, les gouvernantes les intéressent.

En somme, on a très exactement le contre-pied de vos instructions. Il est possible qu'il ne vous paraisse pas opportun de continuer à verser des allocations à des femmes touchant des salaires. Il reste cependant à nos enfants, et il serait profondément injuste, vous le sentez bien, de créer une inégalité nouvelle, dont seules bénéficieraient celles qui, là encore, ont servi la nation en lui donnant des fils — comme vous les y exhortez.

De toutes façons, ce n'est pas à vos fonctionnaires qu'il appartient de parler du rétablissement de l'allocation dans le cas où celles qui voudraient en bénéficier abandonneraient leur poste de travail.

Le principe énoncé par vous est, je crois, assez simple, pour qu'on puisse exiger qu'on s'y tienne. C'est précisément à celles qui refusent le travail qu'on retirera l'allocation. Pas aux autres, surtout lorsque ces autres sont des mères de famille.

Ce serait, M. le ministre, faire injure à votre bon sens, à votre passé de fidélité aux doctrines de la démocratie, qu'insister dans une telle occasion. Mais si votre devoir consiste, après avoir donné l'impulsion nécessaire, à veiller sur l'exécution de vos ordres, ceux de journalistes n'est-il pas, puisqu'ils sont en contact permanent avec le public, dont vous êtes séparé par une armée d'huissiers et de secrétaires, de vous signaler les abus, les erreurs, les vexations, ces ferments dangereux de mauvais scandales et de rancunes malsaines ?

Jean GOLDSKY.

La Censure, la Presse ET LE PARLEMENT

Notre jeune confrère *La Grimace* vient d'être saisi pour avoir publié un article de M. Aristide Briand. Cet article a été jugé, non pas inexact, mais sélectif.

M. Charles Bernard, l'un des spirituels directeurs de la *Grimace*, nous informe qu'à la prochaine séance publique de la Chambre, il interrogera le président du conseil sur les raisons de cette mesure, qu'il estime arbitraire.

